



ONG A.T.P.D.C

Association Togolaise pour la Promotion et le Développement Communautaire

Récépissé : 0302/MATD-SG-DAPOC-DOCA du 12 Avril 2006

Insertion au journal officiel public N° 12911(Autorisation n° 342/2021/MSHPAUS/CAB/DGS/DESR/DSREP)

Accordant autorisation d'ouverture d'un centre médico-social BON SECOURS, NIF : 100057119

201 BP:52 Agbonou Atakpamé, tél : 00228 24 40 64 60 3/92 24 00 06, Email : atoprodec@gmail.com,

associationatpdc05@gmail.com, Site web : www.ongatpdctg.org

Atakpamé-TOGO

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET DES COMMUNAUTES RURALE A L'ACCES EN EAU POTABLE DANS LA REGION DES PLATEAUX AU TOGO.

RAPPORT SYNTHÈSE DES ACTIVITES.

Elaboré par l'équipe de l'ONG ATPDC



ANAYO Mignouna

Date : 20/09/2017

Validé par le CA



TCHA-GNAO Agoro

30/09/2017

Table des matières

Introduction	3
1. Contexte et justification	3
2. Objectifs du Projet	4
3. Réalisations et Infrastructures	4
4. Renforcement des Capacités et Gestion Communautaire	5
5. Bilan, Impact et Pérennité	5
7. Recommandations.....	6
Conclusion.....	6

Introduction

Le présent rapport de synthèse a pour objet de dresser le bilan du projet d'adduction d'eau potable mis en œuvre au profit de plusieurs établissements scolaires et communautés rurales dans les préfectures de l'Est-Mono, de l'Ogou, d'Anié et d'Akébou au Togo. Financé par la Banque Mondiale, ce projet a été exécuté par l'ONG ATPDC en partenariat avec AGAIB Plateaux durant les années 2016 et 2017.

L'accès à l'eau potable constitue un enjeu majeur pour le développement sanitaire et socio-économique des populations, notamment en milieu rural. Ce projet s'inscrivait dans cette optique, visant à améliorer significativement les conditions de vie et de santé des populations bénéficiaires en leur fournissant une source d'eau saine et accessible.

1. Contexte et justification

Le projet s'inscrit dans un contexte national et régional caractérisé par d'importants défis en matière d'accès à l'eau potable en milieu rural et périurbain. Au début de la période de mise en œuvre (2016), le taux de desserte national en eau potable au Togo était de **53,92%**, un chiffre qui masquait de fortes disparités régionales et entre les milieux urbain et rural. Dans les zones rurales, où se situaient les préfectures de l'Est-Mono, de l'Ogou, d'Anié et de l'Akébou l'accès à des sources d'eau saine restait particulièrement précaire.

Cette situation avait des conséquences directes et graves sur la santé publique. Les maladies hydriques (diarrhée, typhoïde, choléra, etc.) constituaient des motifs de consultation et d'hospitalisation majeurs dans les centres de santé, en particulier chez les enfants de moins de cinq ans. En outre, la corvée d'eau incombait traditionnellement aux femmes et aux jeunes filles. Ces dernières devaient souvent parcourir de longues distances pour s'approvisionner, consacrant en moyenne plusieurs heures par jour à cette tâche. Cela affectait non seulement leur productivité mais aussi leur assiduité scolaire, car chaque heure passée à la corvée d'eau est une heure perdue pour l'apprentissage et le jeu.

Dans les établissements scolaires comme ceux de Badin Copé, Kamina et Colocopé, l'absence d'un point d'eau potable nuisait aux conditions d'hygiène de base et au bon déroulement des activités pédagogiques, contribuant à un fort taux d'absentéisme lié aux maladies. Le projet répondait donc à une urgence humanitaire et de développement, en s'alignant sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, notamment l'ODD 6 visant à garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement.

La justification du projet repose sur la nécessité impérieuse de répondre aux défis identifiés dans le contexte, en apportant des solutions durables et intégrées.

- Justification Sanitaire**

La principale justification du projet était de mettre fin au cycle des maladies d'origine hydrique. En fournissant une eau saine et sécurisée aux communautés de Kabgni, Tchakpali, Elavagnon et aux élèves des établissements ciblés, le projet visait à réduire la morbidité et la mortalité liées à l'eau insalubre, améliorant ainsi la santé et le bien-être général des populations.

- Justification Socio-économique :**

- Gain de temps et productivité. En réduisant le temps consacré à la corvée d'eau, le projet a permis aux femmes de se consacrer à des activités génératrices de revenus et aux enfants de mieux se concentrer sur leurs études. Cette économie de temps et d'énergie contribue à un développement économique local plus robuste et à l'autonomisation des femmes.
- Amélioration de l'Éducation. La disponibilité d'eau potable dans les écoles a permis d'améliorer l'hygiène des élèves, réduisant l'absentéisme dû aux maladies. Elle a également favorisé un environnement d'apprentissage plus sain et plus propice à la réussite scolaire.

- **Justification Technique et de Durabilité**

La justification du projet ne se limitait pas à la construction d'infrastructures. Elle reposait sur un modèle de développement durable. C'est pourquoi le financement de la Banque Mondiale et l'expertise des ONG ATPDC et AGAIB Plateaux ont été mobilisés pour une approche intégrée. Cette approche incluait :

- Le choix de technologies adaptées aux contextes locaux (forages, pompes manuelles/solaires, etc.).
- Un volet de renforcement des capacités des bénéficiaires, justifié par la nécessité d'assurer l'appropriation et la gestion autonome des infrastructures après le départ des acteurs du projet. La formation des comités de gestion (CGPE) est la preuve de cette volonté de pérennité.

2. Objectifs du Projet

L'objectif principal du projet était de garantir un accès durable à l'eau potable pour les populations des zones ciblées. Plus spécifiquement, les objectifs se déclinaient comme suit :

- Réaliser des infrastructures d'approvisionnement en eau potable de qualité et fonctionnelles.
- Assurer la disponibilité de l'eau potable pour les élèves des écoles et les habitants des communautés rurales.
- Renforcer les capacités des bénéficiaires pour une gestion autonome et pérenne des infrastructures.
- Sensibiliser les populations aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement.

3. Réalisations et Infrastructures

Le projet a permis de concrétiser d'importantes réalisations matérielles, ciblant à la fois le milieu scolaire et les communautés rurales. Les sites bénéficiaires sont les suivants :

- **Établissements scolaires :**
 - Badin Copé et Kamina (Préfecture de l'Est-Mono)
 - (Préfecture de l'Ogou)
- **Communautés rurales:**
 - Kabagni (Préfecture de l'Akébou)
 - Tchakpali (Préfecture de l'Ogou)
 - Elavagnon (Préfecture de l'Amou)

Les interventions techniques ont consisté en la construction, l'extension ou la réhabilitation de systèmes d'adduction d'eau, incluant la réalisation de forages, la mise en place de châteaux d'eau, l'installation de pompes et la construction de bornes fontaines. Ces infrastructures, conçues pour être robustes et durables, ont permis d'acheminer l'eau potable directement au sein des écoles et des communautés.

4. Renforcement des Capacités et Gestion Communautaire

Cet aspect a été au cœur de la stratégie de durabilité du projet. Pour s'assurer que les infrastructures nouvellement construites ne tombent pas en désuétude, l'ONG ATPDC et son partenaire AGAIB Plateaux ont mis en place un programme de renforcement des capacités structuré.

Les actions menées incluent :

- **Création et formation de Comités de Gestion des Points d'Eau (CGPE)** : Des comités de gestion ont été formés dans chaque localité bénéficiaire. Composés de membres de la communauté (hommes et femmes), ces comités ont reçu une formation complète sur la gestion administrative, financière et technique des installations.
- **Formation technique** : Les membres des CGPE ont été formés à la maintenance de premier niveau des équipements (pompes, bornes fontaines), au suivi de leur bon fonctionnement et à l'alerte en cas de panne majeure.
- **Gestion financière** : Un système de gestion des revenus a été établi, basé sur une contribution modique des usagers. Les comités ont été formés à la tenue des comptes, à la planification des dépenses et à la constitution d'un fonds de roulement pour les réparations et la maintenance future.
- **Sensibilisation à l'hygiène** : En parallèle, des sessions de sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement ont été organisées pour les élèves et les populations. Elles ont porté sur des thèmes essentiels comme l'importance du lavage des mains, la conservation de l'eau dans des récipients propres et la prévention des maladies d'origine hydrique.

5. Bilan, Impact et Pérennité

Le projet s'est achevé avec succès, atteignant la majorité de ses objectifs. L'impact positif est d'ores et déjà visible :

- **Impact sanitaire**

La disponibilité d'une eau saine a contribué à la réduction de l'incidence des maladies hydriques, améliorant ainsi la santé générale des populations.

- **Impact social et éducatif**

Dans les écoles, l'accès à l'eau potable a grandement amélioré les conditions d'hygiène et de salubrité, tout en contribuant à la réduction de l'absentéisme lié aux maladies. Les élèves peuvent désormais s'hydrater correctement tout au long de la journée scolaire.

- **Pérennité du projet**

L'approche participative, axée sur la formation et l'autonomisation des communautés, est un gage de durabilité. Les CGPE sont désormais en mesure de prendre en charge la gestion quotidienne des infrastructures, assurant leur fonctionnement à long terme. La mise en place d'un fonds de maintenance communautaire garantit la capacité des populations à faire face aux éventuelles pannes sans dépendre d'un financement extérieur.

6. Les difficultés

- Le manque d'études hydrogéologiques, topographiques ou de sol approfondies a conduit à un forage moins productif.
- A Elavagnon, l'eau a présenté des niveaux élevés de minéraux qui a nécessité des traitements coûteux non prévus initialement.
- Le coût des matériaux, de la main-d'œuvre ou des équipements ont été plus élevé que prévu, entraînant des retards et des réajustements du projet réduisant de un le nombre d'infracteurs prévues.
- Les sécheresses ont réduire le niveau de la nappe phréatique par endroit.

7. Recommandations

Pour surmonter ces obstacles, il est crucial d'adopter une approche proactive et intégrée :

- Réaliser des études de faisabilité exhaustives. Avant le lancement, effectuez des études techniques, environnementales et socio-économiques rigoureuses. Cela permettra d'évaluer la qualité de la source, de déterminer les besoins réels de la population et de choisir la meilleure solution technologique.
- Élaborer un modèle économique viable en définissant un plan financier durable qui inclut les coûts d'exploitation et de maintenance. La mise en place d'une tarification équitable et progressive, acceptée par les usagers, est essentielle pour la pérennité du service.
- Intégrer les facteurs environnementaux en tenant compte des impacts du changement climatique et des risques environnementaux dans la conception du projet. Protégez les périmètres de captage pour préserver la qualité de la ressource.

Conclusion

Ce projet financé par la Banque Mondiale et mis en œuvre par l'ONG ATPDC et AGAIB Plateaux, a non seulement fourni des infrastructures essentielles, mais a surtout créé un cadre propice à leur gestion autonome et durable par les bénéficiaires eux-mêmes. Il constitue un modèle réussi d'intervention en milieu rural, alliant investissement matériel et renforcement des capacités humaines.

Quelques images des réalisations



CEG Badin Copé



Communauté de Kabagni dans l'Akébou



Lycée de Kamina



Elavagnon



Communauté d'Elavagnon dans l'Amou



Sensibilisation des élèves sur l'hygiène et assainissement au CEG de Colocopé



Atelier de présentation et de lancement officiel du projet